

Jean-Baptiste André Godin à Louis Robert de Massy, 1er août 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 1 p. (137r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Robert de Massy, 1er août 1861, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (6)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Familettres/items/show/41879>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [1er août 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Robert de Massy, Louis \(1803-1875\)](#)

Lieu de destination Busigny (Nord)

Description

Résumé Sur le chemin de fer par Guise. Pour ne pas abandonner la question du tracé du chemin de fer et laisser la Compagnie de chemin de fer du Nord avoir gain de cause, Godin propose à Louis Robert de Massy de rédiger une supplique à l'Empereur revêtue de la signature des principaux industriels situés le long du tracé par Guise avec le concours d'Émile Collin, et de lui envoyer par la poste.

Mots-clés

[Chemins de fer](#)

Personnes citées

- [Bonaparte, Charles Louis Napoléon \(1808-1873\)](#)
- [Collin, Émile](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)

Lieux cités [Aubenton \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guir le 1 août 1860

137

Monsieur Robert de Maury

Le calme le plus complet s'est fait
sur la question du chemin de fer
qui nous a tant occupés après avoir
fait tout ce qui nous était possible cette
affaire est restée en suspens en attendant
que la loi du nord ait sans doute gain
de cause. Je devais pourtant bien m'efforcer
de ne pas la laisser mourir ainsi, et si
vous êtes de mon avis nous adresserions
tout simplement par la poste une supplique
à l'empereur revêtue de la signature des
principaux industriels qui se trouvent sur
notre tracé. Si vous partagez cette opinion
il y aurait bien à nous donner rendez vous
paris dans le même sens à eff. Café d'ambassade
et nous nous entendrions à trois ou quatre
sur la rédaction

Très agréablement
vostres
amis

Godin